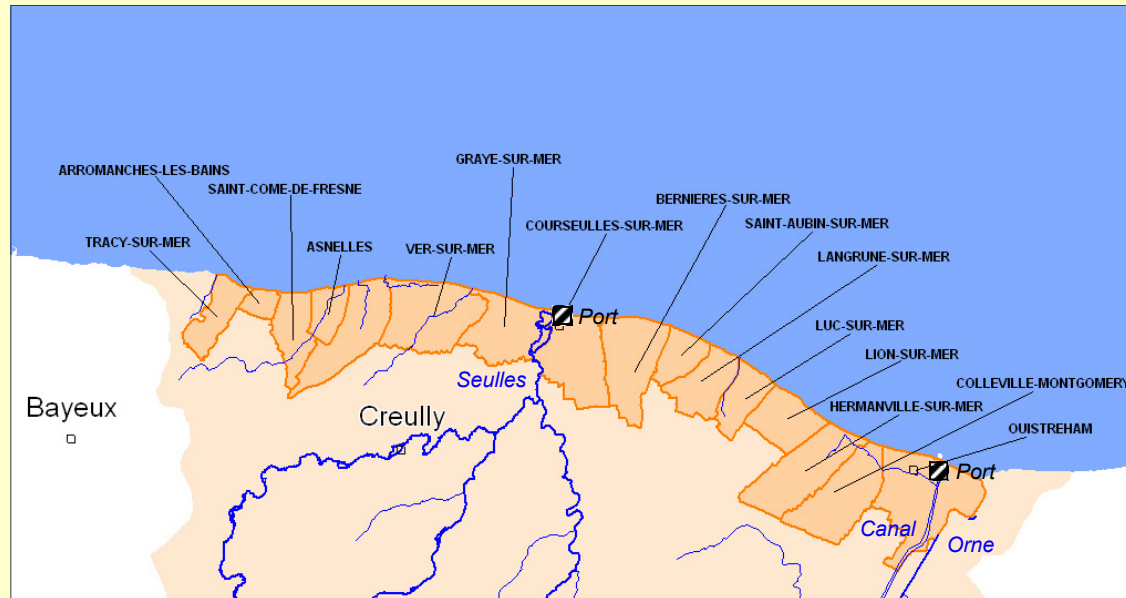
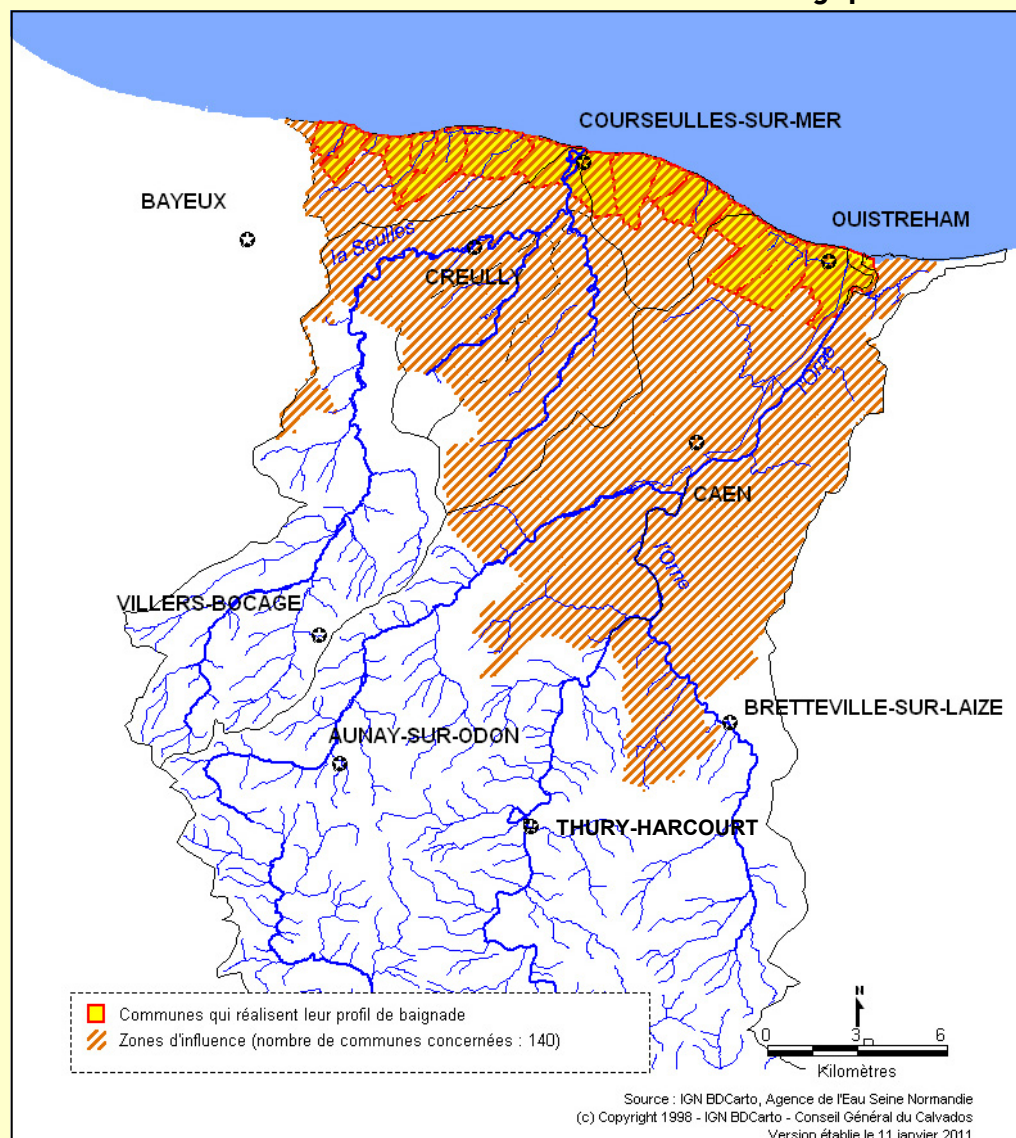


Les 15 communes littorales qui réalisent leur profil de baignade



Localisation de la zone d'influence microbiologique



06

**De la rivière à la mer...
Lorsque les communes d'un bassin sont responsables de la qualité des eaux de baignade.**

En mars 2010, 15 communes littorales du Calvados, de **Ouistreham** à l'Est jusqu'à **Tracy-sur-mer** à l'Ouest (cf. carte au dos du feuillet), se sont groupées afin de mutualiser leurs moyens pour mener une étude sur la qualité des eaux de baignade sous l'impulsion de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et de l'**Institution Interdépartementale du Bassin de l'Orne (I.I.B.O.)**. Cet établissement public, compétent pour l'animation et l'élaboration des S.A.G.E. de l'Orne et de la Seulles, établit ce que les experts nomment « Profils de vulnérabilité des eaux de baignade » pour les communes du littoral.

Ces virus et bactéries trouvent principalement leur origine dans :

- les réseaux de collecte d'eau pluviale,
- les ports qui reçoivent les eaux de ruissellement provenant des zones urbaines,
- le fumier de bovins provenant des fermes ou des prairies des bassins versants amont,
- des débordements éventuels de réseaux et postes de relèvement d'eaux usées (lors des orages, liés à des pannes électriques ou mécaniques, ou à des obstructions),
- les mauvais branchements des particuliers.

Cette étude concerne :
19 zones de baignade officielles (faisant l'objet d'un contrôle sanitaire par l'Agence Régionale de Santé),
6 zones de production de coquillages (pêche à pieds),
1 zone conchylicole professionnelle (Ver-sur-mer / Meuvaines).

LE SAVIEZ-VOUS
 La concentration en germes est divisée par 10 en 10h environ grâce à l'auto-épuration naturelle au fil d'une rivière, soit par 1000 sur un parcours de 30 km !

Qu'est-ce qu'un profil de baignade ?

Le profil décrit l'exposition des baigneurs à un risque de contamination par les eaux de baignade soumises à des pollutions provenant des rejets d'eau usée ou d'eaux pluviales (rarement traitées) du continent.

Les objectifs du profil

Il s'agit de mieux protéger la santé des baigneurs et d'atteindre pour l'ensemble des plages concernées, **une qualité satisfaisante avant 2015** (selon la nouvelle directive), notamment au travers de la mise en place d'un programme d'actions permettant de maîtriser les sources de pollution ponctuelles et diffuses. **Plusieurs communes peuvent influencer la qualité des eaux de baignade. Les communes littorales ne peuvent donc maîtriser à elles seules cette problématique.**

Le principal risque pour la santé des baigneurs est la présence de virus et de bactéries pathogènes (dont entérocoques intestinaux et Escherichia coli, germes témoins de contamination fécale, qui permettent d'estimer le niveau de risque). On peut situer la zone (cf. carte au dos du feuillet) dans laquelle ces virus et ces bactéries contenus dans l'eau conservent un risque pour la santé des baigneurs, **à moins de 10 km le long des côtes et 20 à 30 km à l'intérieur des terres.**

« Les principaux objectifs des profils des eaux de baignade sont : **la localisation et l'analyse des sources de pollution afin de hiérarchiser des travaux préventifs visant la maîtrise de ces sources de pollution.** (...) C'est la réalisation de ces travaux préventifs qui permettra l'amélioration de la qualité sanitaire des eaux de baignade sur le moyen et long terme. Ainsi, la gestion active et la fermeture temporaire des plages ne représentent qu'une mesure temporaire et palliative en attente de la réalisation de ces travaux » (J. Duchemin / A.E.S.N.).

La vie du profil et la solidarité de bassin à travers la maîtrise communale des sources de pollution.

Les sources de pollution peuvent être multiples et leurs origines géographiques variées, depuis l'amont jusqu'à l'aval du bassin. Elles concernent donc à la fois les activités humaines et l'assainissement des communes littorales mais plus largement celles des communes de l'arrière pays littoral situées plus en amont sur le bassin (voir liste page ci-contre), et la pollution diffuse provenant des élevages. La contribution de ces communes en termes de pollution peut parfois être identique voire supérieure à celle des villes côtières.



La Gronde dans le marais de Meuvaines (I.I.B.O. - 2010)



Emissaire pluvial sur la plage (I.I.B.O. - 2010)

Une fois les problèmes identifiés, l'ensemble des acteurs concernés pourra mettre en œuvre les solutions d'amélioration issues de l'étude, telles que :

→ des travaux préventifs sur les systèmes d'assainissement communaux

- sur les réseaux de collecte des eaux usées et pluviales,
- la sécurisation des postes de relèvement,
- sur les systèmes de traitement (station d'épuration).

Pour ces interventions l'Agence de l'Eau Seine Normandie, la Région Basse Normandie et le Conseil Général du Calvados mettent à disposition des porteurs de projets, des programmes d'aides financières adaptés.

Communication

Des réunions de présentation des résultats de cette étude aux communes situées dans la zone d'influence microbiologique seront animées par l'I.I.B.O.*, accompagnée de l'Agence de l'Eau Seine Normandie avant le démarrage de la saison estivale 2011.

*Pour plus d'informations :

E. HENAFF - Chargé de mission

Institution Interdépartementale du Bassin de l'Orne
Tél : 02 31 57 15 75 / courriel : sage.orne@cg14.fr

Liste des 140 communes potentiellement concernées

AMAYE-SUR-ORNE	ESCOVILLE	OUISTREHAM
AMBLIE	ESQUAY-NOTRE-DAME	PERIERS-SUR-LE-DAN
AMFREVILLE	ESQUAY-SUR-SEULLES	PLUMETOT
ANGUERNY	ETERVILLE	PUTOT-EN-BESSIN
ANISY	EVRECY	RANVILLE
ARROMANCHES-LES-BAINS	FEUGUEROLLES-BULLY	REVIERS
ASNELLES	FLEURY-SUR-ORNE	ROCQUANCOURT
AUTHIE	FONTAINE-ETOUPEFOUR	ROSEL
AVENAY	FONTAINE-HENRY	ROTS
BANNEVILLE-LA-CAMPAGNE	FONTENAY-LE-MARMION	RUCQUEVILLE
BANVILLE	FRESNEY-LE-PUCEUX	RYES
BARON-SUR-ODON	GARCELLES-SECQUEVILLE	SAINT-ANDRE-SUR-ORNE
BASLY	GIBERVILLE	SAINT-AUBIN-D'ARQUENAY
BAVENT	GONNEVILLE-EN-AUGE	SAINT-AUBIN-SUR-MER
BAZENVILLE	GRAINVILLE-SUR-ODON	SAINT-COME-DE-FRESNE
BENOUVILLE	GRAYE-SUR-MER	SAINT-CONTEST
BENY-SUR-MER	GRENTHEVILLE	SAINTE-CROIX-GRAND- TONNE
BERNIERES-SUR-MER	HERMANVILLE-SUR-MER	SAINTE-CROIX-SUR-MER
BIEVILLE-BEUVILLE	HEROUILLE-SAINT-CLAIR	SAINTE-HONORINE-DU-FAY
BLAINVILLE-SUR-ORNE	HEROUILLETTE	SAINT-GABRIEL-BRECY
BOULON	HUBERT-FOLIE	SAINT-GERMAIN-LA- BLANCHE-HERBE
BOURGUEBUS	IFS	SAINT-LAURENT-DE-CONDEL
BRETTEVILLE-	JUAYE-MONDAYE	SAINT-MANVIEU-NORREY
L'ORGUEILLEUSE	LAIZE-LA-VILLE	SAINT-MARTIN-DE- FONTENAY
BRETTEVILLE-SUR-ODON	LANGRUNE-SUR-MER	SAINT-MARTIN-DES- ENTREES
BREVILLE	LANTHEUIL	SAINT-VIGOR-LE-GRAND
CAEN	LASSON	SALLENELLES
CAGNY	LE FRESNE-CAMILLY	SANNERVILLE
CAIRON	LE MANOIR	SECQUEVILLE-EN-BESSIN
CAMBES-EN-PLAINE	LION-SUR-MER	SOLIERS
CARPIQUET	LONGUES-SUR-MER	SOMMERVIEU
CHEUX	LOUCELLES	THAON
CLINCHAMPS-SUR-ORNE	LOUVIGNY	TIERCEVILLE
COLLEVILLE-MONTGOMERY	LUC-SUR-MER	TILLY-LA-CAMPAGNE
COLOMBELLES	MAGNY-EN-BESSIN	TOUFFREVILLE
COLOMBIERS-SUR-SEULLES	MAIZET	TOURVILLE-SUR-ODON
COLOMBY-SUR-THAON	MALTOT	TRACY-SUR-MER
CORMELLES-LE-ROYAL	MANVIEUX	VAUX-SUR-SEULLES
COULOMBS	MARTRAGNY	VERSON
COURSEULLES-SUR-MER	MATHIEU	VER-SUR-MER
CREPON	MAY-SUR-ORNE	VIENNE-EN-BESSIN
CRESSERONS	MERVILLE-FRANCEVILLE- PLAGE	VIEUX
CREULLY	MEUVAINES	VILLIERS-LE-SEC
CULLY	MONCEAUX-EN-BESSIN	VILLONS-LES-BUISSONS
CUVERVILLE	MONDEVILLE	
DEMOUVILLE	MONDRAINVILLE	
DOUVRES-LA-DELIVRANDE	MOUEN	
ELLON	MUTRECY	
EPRON		

En rouge les communes qui réalisent leur profil de baignade

